

Dimanche dernier, 6 du courant, a eu lieu à Chambly, l'ordination de M. Châlet, le nouveau Directeur du collège fondé en cette paroisse.



Il n'y a pas de nouvelles encore de *Caledonia*, et c'est aujourd'hui le 35<sup>e</sup>. jour depuis son départ. On commence à concevoir avec raison des craintes sur son sort.

---

## A N N O N C E S.

---

UN JEUNE HOMME bien qualifié pour tenir une **ÉCOLE ANGLAISE**, et pourvu de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi en s'adressant à ce BUREAU.

---

### A V I S.

MESSIEURS LES CURÉS trouveront des **BLANCS** pour les SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE soit *totale*, soit *partielle* du DIOCÈSE DE MONTRÉAL, imprimés, sous le SCEAU DU DIOCÈSE, chez

LOUIS PERRAULT,  
*Rue Ste. Thérèse.*

Montréal, 16 Février 1842.

---

### E N V E N T E,

CHEZ LES LIBRAIRES DE CETTE VILLE,

#### A N A L Y S E D E

**L'ORDONNANCE** des BUREAUX d'HYPOTHÈQUES, suivie du texte anglais et français de l'Ordonnance, des lois relatives à la création des ci-devant Bureaux de Comtés, et de la loi des lettres de ratification.

*On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.*

—PAR—

**L. H. LA FONTAINE,**  
**AVOCT.**

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,

*Un volume in 8o. demi-relié*

IMPRIME SUR CARACTÈRES NEUFS ET BEAU PAPIER.

PRIX : — *Dix chelins.*

☞ On se procurera l'ouvrage ci-dessus,

A Trois-Rivières, chez M. J. B. GARCEAU,

A Québec, chez MM. FRÉCHETTE et Cie.

Montréal, 17 février 1842.